

Décision N°2021/8

Objet : Portant sur la conclusion d'un bail de location du bâtiment communautaire de Walincourt-Selvigny au profit de la société AXFLOW

Décisions du Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis, dans le cadre de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020 portant délégation de pouvoir du Conseil Communautaire au Président, portant notamment sur la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans :

La société AXFLOW, spécialisée dans la réparation de machines et équipements mécaniques, dont notamment les machines de production industrielles a émis le souhait d'implanter un atelier au sein du bâtiment communautaire de Walincourt-Selvigny, d'une superficie de 600m², situé rue du Nouveau Siècle, laisser vacant au 31 janvier 2021 après le départ de l'entreprise OSSABOIS.

Monsieur le Président informe donc le conseil qu'il a été décidé d'accepter la conclusion d'un bail de location au profit de la société AXFLOW, dans les mêmes conditions financières que le bail du précédent locataire, soit 1200 €HT/ mois, pour une durée de neuf (9) années, débutant le 1^{er} avril 2021.

Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 23 février 2021 et de la publication le
23 février 2021

Vu,

Beauvois-en-Cis, le 23 février 2021

Le Président,
Maire du CATEAU-CAMBRESIS
Conseiller Régional

Serge SIMEON

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Camières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny